

## Profil conservateur

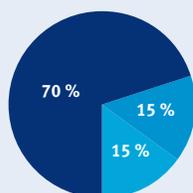


Jeanne

- ▶ Jeanne est une veuve de 73 ans sans enfant
- ▶ Elle n'a pas de problèmes de santé
- ▶ Elle est préoccupée par l'idée d'épuiser son épargne de son vivant
- ▶ Elle n'aime pas les placements à forte volatilité, mais recherche une certaine croissance
- ▶ Elle possède une connaissance limitée des produits et des marchés financiers

Jeanne recherche une solution simple. La plus grande partie de son revenu de retraite sera tirée de son épargne. Bien qu'elle possède des fonds enregistrés, la majorité de son épargne est non enregistrée, car elle provient de la vente de sa maison. Jeanne a en effet décidé de vivre dans un endroit plus petit.

### La solution



#### Combinaison de placements :

- Tranche fixe
- Tranche variable
  - ▶ Actions canadiennes
  - ▶ Actions mondiales

Comme Jeanne désire une approche de planification financière conservatrice tout en recherchant une certaine croissance, son conseiller lui propose le profil conservateur de la Rente Performance pour son actif non enregistré. La rente servira de complément à son FERR. Ainsi, l'actif de Jeanne sera protégé grâce à une tranche de revenu fixe de 70 %. De plus, en déposant 30 % de son épargne dans des placements en actions, elle peut obtenir un certain potentiel de croissance.

## Profil modéré

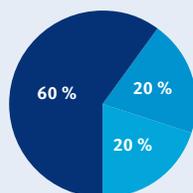


Nileen et Dev

- ▶ Ils ont respectivement 63 et 60 ans
- ▶ Ils ont un fils financièrement stable qui a sa propre famille
- ▶ Ils travaillent tous les deux à temps partiel par choix
- ▶ Ils possèdent des épargnes en vue de la retraite

Nileen et Dev font une transition vers la retraite de façon graduelle. Ils sont disposés à affecter une partie de leur capital à des placements en actions afin d'avoir la possibilité d'accroître leur revenu.

### La solution



#### Combinaison de placements :

- Tranche fixe
- Tranche variable
  - ▶ Actions canadiennes
  - ▶ Actions mondiales

Comme Nileen et Dev sont au début de leur retraite, ils préfèrent ne pas trop prendre de risques. Ils n'ont pas besoin de léguer de l'argent à leur fils et désirent continuer à investir dans des placements en actions en vue d'une croissance future de leur actif. Leur conseillère leur recommande le profil modéré de la Rente Performance. En allouant 40 % de leur capital à des placements en actions, ils peuvent accéder à un potentiel de croissance. Le 60 % restant de l'épargne constituera la tranche à revenu fixe afin d'assurer un coussin financier.

## Profil de croissance

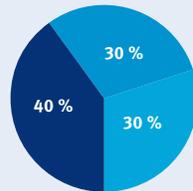


### Jean

- ▶ Jean est un célibataire de 58 ans qui détient sa propre entreprise
- ▶ Il prévoit vendre son entreprise et prendre sa retraite bientôt
- ▶ Il possède un actif limité en placements enregistrés
- ▶ Il détient une somme élevée de placements non enregistrés dans des dépôts à terme

Jean prévoit prendre sa retraite bientôt. Il est conscient qu'il doit commencer à la planifier dès maintenant s'il veut être en mesure de bénéficier d'un certain confort. Il recevra une petite somme de la vente de son entreprise qu'il est prêt à investir, en majeure partie, dans des placements plus risqués pour obtenir un potentiel de croissance à long terme.

### La solution



#### Combinaison de placements :

- Tranche fixe
- Tranche variable
  - ▶ Actions canadiennes
  - ▶ Actions mondiales

Le conseiller de Jean lui suggère d'inclure dans son plan de retraite une Rente Performance différée non agréée afin de geler les taux de mortalité actuels. Le profil de croissance lui permet d'allouer 60 % de son capital à des placements en actions, ce qui lui procurera la possibilité de faire croître son actif. La tranche fixe de 40 % lui offrira une protection adéquate d'une partie de son revenu.

## Profil audacieux

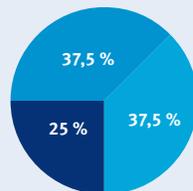


### Robert et Anne

- ▶ Ils sont tous les deux âgés de 50 ans
- ▶ Ils sont bien informés sur le plan financier
- ▶ Ils sont à l'aise avec la notion de risque

Robert et Anne sont tous les deux à l'étape de leur vie où ils gagnent plus d'argent. Anne se sent suffisamment à l'aise financièrement pour arrêter de travailler. Elle désire cependant recevoir un revenu mensuel pour remplacer son salaire en vue de couvrir ses dépenses personnelles. Ayant tous les deux un bon bas de laine puisqu'ils ont utilisé tous leurs droits REER et accumulé des placements non enregistrés, ils sont en mesure de prendre des risques en ce qui concerne le placement de leur actif.

### La solution



#### Combinaison de placements :

- Tranche fixe
- Tranche variable
  - ▶ Actions canadiennes
  - ▶ Actions mondiales

Robert et Anne ne pensent pas trop à leur retraite pour le moment. Anne voudrait conserver son style de vie actuel malgré le fait qu'elle prévoit arrêter de travailler. Comme elle désire avoir un revenu garanti, leur conseiller croit qu'une Rente Performance serait une bonne solution pour eux. En choisissant le profil audacieux, 75 % de leurs capitaux suivra le rendement des actions. Ils maximiseront ainsi le potentiel de croissance à long terme de leur portefeuille. Lorsqu'ils approcheront de la retraite, ils pourront réviser leur stratégie en augmentant leur tranche de revenu fixe.

Les études de cas contenues dans ce document vous sont présentées afin de vous donner une idée de la façon dont les profils prédéterminés de la Rente Performance peuvent être intégrés dans une planification financière. Pour de plus amples renseignements relativement aux caractéristiques de ce produit, veuillez consulter la Rente Performance - guide du conseiller (formulaire F4771).

La tranche variable de la prime versée en vertu d'une Rente Performance est investie aux risques du titulaire de la police. Les versements de rente sont payables pour une période déterminée, ou la vie durant du rentier. En outre, si le titulaire de la police a choisi une période garantie, les versements se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la période garantie. Toutefois, le montant de la tranche variable des versements n'est pas garanti, et il augmentera ou diminuera selon les fluctuations des options de placements choisies.

**À l'intention du conseiller seulement.**

**Ce document ne doit pas être distribué au public.**

[www.conseillers.standardlife.ca](http://www.conseillers.standardlife.ca)

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada Mars 2013

F6128A 03-2013 ©2013 Standard Life, images reproduites sous licence.

02/02